

de télécommunications, les Nations Unies ne peuvent être assurées de pouvoir continuer à radiodiffuser leurs programmes comme elles le font actuellement. En outre, il ne faut pas oublier qu'en cas d'urgence, ces installations pourraient fort bien être l'unique moyen par lequel l'Organisation serait en mesure de s'adresser directement au monde.

Distribution des publications

- (8) A l'heure actuelle, la distribution des publications, films, images, enregistrements, affiches et documents officiels des Nations Unies est sérieusement entravée et retardée par certaines difficultés douanières. Les Nations Unies devraient demander aux Etats Membres de n'imposer aucune restriction de douane au passage de ces articles et même, au lieu de les traiter comme des produits étrangers, d'en faciliter davantage l'entrée. Elles devraient en outre accepter les paiements sur ce genre d'articles en monnaie des pays intéressés.
- (9) Le comité fait observer qu'on doit s'adresser aux gens en se servant de mots et de symboles faciles à comprendre. En limitant le service d'information aux cinq langues officielles des Nations Unies, on en restreint aussi l'efficacité. Le comité recommande fortement que les communiqués aux journaux, programmes de radio, publications, et le reste, soient fournis aux Etats Membres, autant que possible dans leur propre langue.
- (10) Etant donné que l'illustration par l'image a toujours été à travers les âges l'un des moyens les plus efficaces d'expression et d'information, on pourra se servir avec avantage de tous les modes modernes d'information visuelle pour appeler continuellement l'attention du public sur les buts, les efforts et l'activité des Nations Unies et des institutions spécialisées.

Il importe donc au plus haut point que le Département de l'information fournisse au public, dans le